



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
E-mail : snu23@snuipp.fr

Guéret, le 6 janvier 2011

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Creuse

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dégrade les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Les suppressions de postes dans le département ne permettront pas d'effectuer la rentrée 2012 dans des conditions correctes.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 23 vous fait part des motifs qui peuvent le conduire à déposer un préavis de grève pour les enseignants des écoles :

- répartition des emplois à la rentrée 2012 dans le département ;
- situation des EMALA, des Rased, du remplacement, des conseillers pédagogiques, de la scolarisation des moins de 3 ans, de l'enseignement des langues vivantes dans le département ;
- effectifs et taille des classes dans les écoles du département ;

Le SNUipp-FSU exige l'arrêt des suppressions d'emplois et un autre budget pour l'école publique.

Afin de pouvoir examiner la situation du département sur un état des lieux objectif et partagé, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre pour la négociation préalable :

- Les constats de rentrée 2011 école par école
- Les prévisions d'effectifs rentrée 2012 école par école
- La répartition des moyens alloués au département par types de postes
- La liste des écoles mises à l'étude dans le cadre de la Charte des Services Publics en milieu Rural pour les rentrées 2009, 2010, 2011 et 2012
- Le calendrier des opérations de carte scolaire 2012

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos sincères salutations.

Le Secrétaire Départemental

Fabrice COUÉGNAS